

**Budget participatif 2020  
Les citoyens sont invités à voter entre le 21 novembre et le 5 décembre**

**Saint-Adolphe-d'Howard, le 16 novembre 2020** — La Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard est fière de présenter les six projets retenus dans le cadre de la première édition du budget participatif. À compter du 21 novembre prochain, les citoyens sont invités à en prendre connaissance sur le site Internet de la Municipalité et à voter pour le projet de leur choix. La période de vote se terminera le 5 décembre, inclusivement.

« Nous avons reçu dix projets parmi lesquels le comité de pilotage en a retenu six. Je tiens d'ailleurs à remercier les membres du comité pour leur travail. J'invite maintenant les Adolphines et les Adolphins à prendre part à leur tour au processus en votant pour leur projet favori », indique le maire Claude Charbonneau.

La première mouture du budget participatif compte un projet jeunesse et cinq projets d'ordre général. Le vote populaire est requis pour ces cinq projets. Le budget participatif est un processus démocratique où les citoyens décident de la façon dont une partie des fonds publics sera dépensée. Le montant affecté au budget participatif en 2021 s'élève à 100 000 \$. De ce montant, 10 000 \$ sont réservés pour un projet jeunesse. Le reste, soit 90 000 \$, sera attribué au volet général.

Tous les résidents de Saint-Adolphe-d'Howard âgés de 18 ans et plus peuvent voter. Pour ce faire, il suffit de remplir le bulletin de vote disponible sur le site Internet de la Municipalité avant le 5 décembre. Il est également possible de se procurer un bulletin de vote papier à l'hôtel de ville. Le bulletin papier devra alors être rempli et remis à cet endroit.

**Dates importantes**

- 21 novembre au 5 décembre : Période de vote citoyen
- 11 décembre : Dépôt des résultats
- 11 décembre : Annonce des projets sélectionnés par le conseil municipal

Le ou les projets sélectionnés seront réalisés au cours de l'année 2021.

Pour connaître les projets soumis au vote citoyen ou pour toute information, rendez-vous au [[www.stadolphedhoward.qc.ca](http://www.stadolphedhoward.qc.ca)], sous la rubrique « Budget participatif ».